



Fiche Elections Municipales – Fiche 4

Connaître la richesse de la biodiversité communale

Nos cibles

En quoi l'élu local est concerné : il a compétence pour décider de la mise en œuvre d'un atlas de la biodiversité dans la commune (ABC)

En quoi le citoyen est concerné : les habitants peuvent aussi trouver un intérêt à l'ABC car les actions pédagogiques associées leur permettent aussi de découvrir le patrimoine naturel proche de chez eux.

Contacts au sein de FNE sur ce sujet :

Maxime Paquin nature@fne.asso.fr Tel : 03 88 32 91 14

Message et éléments de langage - Le plaidoyer

Promotion des ABC

L'Atlas de la Biodiversité dans la Commune (ABC) constitue un outil important. Plus qu'un inventaire de la biodiversité sur le territoire communal ou inter-communal, c'est un outil de diagnostic des enjeux biodiversité du territoire communal. Il constitue aussi un outil permettant la sensibilisation et l'appropriation des élus et services communaux, des acteurs socio-professionnels et des habitants.

En s'inscrivant dans la logique d'un ABC, le maire et le Conseil municipal vont pouvoir construire leur projet de territoire en connaissant en amont les zones à enjeux liées au patrimoine naturel. Ils pourront ainsi construire leur document d'urbanisme avec des informations actualisées, identifier des actions en faveur de la biodiversité et préserver un certain cadre de vie sur leur territoire.

Les outils que nous vous proposons :

Document de référence à paraître (envoi par FNE quand il sera publié).

Pour en savoir plus

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/L-Atlas-de-la-biodiversite.html>

<http://www.fdbiodiversite.org/> (possibilités de co-financement)